

Lampertheim

REVUE DE L'ÉTÉ

► Agenda

30 juin de 8h à 18h

1er tour des élections législatives

Du 28 juin au 20 juillet

Tournoi « Open By Night »

Aux infrastructures du tennis, organisé par le TCL.

5 juillet à 19h

Notre Apéro partagé de l'été

Venez avec de quoi grignoter, la municipalité offre les boissons - au lotissement du Kolbsenbach.

7 juillet de 8h à 18h

2ème tour des élections législatives

7 juillet

Course cycliste

Organisée par le Vélo Club Lampertheim (VCL).

Les 10 juillet et 7 août

Patrimoine : rendez-vous Geschichtetisch

De 17h à 19h, en mairie - salle du Tilleul.

13 juillet à partir de 19h

Bal, retraite aux lampions, restauration...

Au Complexe Sportif et Culturel, organisé par le Comité des fêtes et la commune.

14 juillet à 11h

Cérémonie de commémoration - Fête Nationale
Monument aux Morts - place du Tilleul.

24 août à 19h

Cinéma de plein air - « Alice au pays des merveilles » de Tim Burton

Au terrain de football stabilisé, organisé par la commune.

25 août de 10h à 17h

Rallye familial

Dans le village, organisé par la commune.

1^{er} septembre à 11h

Apéritif concert avec l'orchestre Roger Halm

Un moment convivial : musique et petite restauration.

Place de Gaulle, organisé par la commune.

2 septembre à 20h

Accueil des nouveaux arrivants

Salle du Conseil Municipal, organisé par la commune.

► A la une

Une aide pour vos travaux sur les bâtiments anciens !

La sauvegarde du patrimoine alsacien est une affaire de cœur pour Lampertheim : après avoir fait réaliser un inventaire patrimonial de plus de 100 maisons à pans de bois, il nous fallait trouver un soutien plus pertinent et incitatif pour accompagner la préservation du bâti ancien.

Cette volonté d'accompagnement de nos administrés dans la préservation de notre patrimoine commun a été réaffirmée lors du dernier conseil municipal le 19 juin par l'adhésion à la politique « Maison alsacienne du XXIème siècle » de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

Ce partenariat de la commune de Lampertheim avec la CEA vise à soutenir les projets de restauration de maisons anciennes (construites avant 1948) et permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit dans la réalisation du projet par des conseils et préconisations et de solliciter une subvention pour la réalisation de ces travaux.

Travaux éligibles : extérieurs, structure et clos-couvert (charpente, couverture, menuiseries, façades...) avec une réalisation selon les règles de l'art, en respectant les techniques du bâti ancien.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, prenez contact avec l'architecte-conseil de votre secteur (ces experts vous fournissent des conseils gratuitement).

Si le projet est éligible, une demande de subvention devra se faire en ligne via le site de la CEA.

Le taux de subvention s'élève à 20% des travaux éligibles, pour un plafond de 40 000 € (dans une enveloppe annuelle maximum de 100 000€ pour l'ensemble des projets).

Plus de détails et d'informations sur le site <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-valorisation-patrimoine>.



▶ Manifestations de l'été

Course cycliste

Le Vélo Club Amitié Lampertheim organisera le 62ème Grand Prix des commerçants et artisans de Lampertheim et environs le **dimanche 7 juillet 2024**.

Le départ et l'arrivée de la course se feront au cœur du village, sur la place du Général de Gaulle avec une restauration assurée sur place.

Les coureurs parcourront notre fameuse grande boucle de 11 kms bien appréciée et qui traverse Lampertheim, Mundolsheim, Niederhausbergen, Mittelhausbergen et Pfulgriesheim.

Le dimanche après-midi aura lieu la grande course avec les coureurs les plus aguerris : spectacle assuré à chaque passage sur la ligne d'arrivée. **Départ : le matin à 9h45 puis 9h50 et l'après-midi à 14h30 puis 14h35.**

Festivités du 13 juillet

Pour la veille de la fête nationale, venez participer aux traditionnelles festivités sur le parvis de la salle des fêtes (repli à l'intérieur en cas de mauvaise météo) !

Le Comité des fêtes vous propose **dès 19h** : restauration (knacks, tartes flambées, buvette) et animation musicale.

A 21h, rendez-vous place du Général de Gaulle pour les plus jeunes et leurs parents : récupération les lampions (gratuit), pour la retraite aux flambeaux organisée par la municipalité.



Départ du cortège à 21h30 de la place pour revenir à la salle des fêtes et **bal populaire dès 22h30**.

Et ne manquez pas le **feu d'artifice à 23h** !

Paroisse protestante

Culte de fin d'été le **31 août à 17h** avec célébration de la Sainte-Cène. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue du culte.

Médiathèque

Agenda : Mercredi, ça joue ! Jeux de société : **mercredi 24 juillet et 28 août, 15h à 17h30**.

Venez découvrir les jeux de société de la médiathèque et affrontez de nouveaux joueurs lors d'une chouette après-midi ! Sur inscription.

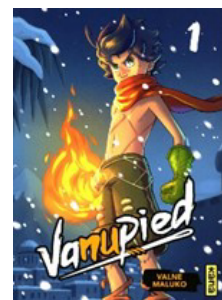
Le mangaka Valne à la Médiathèque Mille et une Pages !



Connaissez-vous Vanupied ? Dans ce manga (que l'on retrouve à la Médiathèque), nous suivons les aventures de Luth Sakristo, à la poursuite de son grand-père et aidé par un étrange pouvoir magique...

Valne est un des deux auteurs de ce manga, avec Maluko. Originaire de Strasbourg, il publie en 2022 le manga Vanupied aux éditions Kana.

Il sera à la Médiathèque Mille et une Pages la journée du mercredi 17 juillet pour vous présenter son manga et partager avec vous son expérience de mangaka. Alors sortez vos crayons, et à vous de créer personnages et histoires inspirés du riche univers du manga !



© Kana/Valne et Maluko

Atelier Manga avec Valne : **mercredi 17 juillet, tout public, de 10h à 12h et de 14h à 16h**.

Valne, auteur du manga Vanupied, sera à la médiathèque pour une journée atelier d'illustration manga ! Sur réservation au **03.88.81.86.10** ou via mediatheque@lampertheim.fr, places limitées.

Ciné Plein Air

Le cinéma de plein air revient le **samedi 24 août à partir de 19h** au terrain de foot en stabilisé (repli dans la salle des sports en cas de mauvais temps).

Avant la séance, participez aux animations avec l'intervention d'une comédienne d'improvisation qui organisera divers jeux : quizz, blind test, etc...

Puis à la tombée de la nuit, vers 21h, vous pourrez assister à la projection du film « Alice au pays des merveilles » de Tim Burton.

Animation musicale avec Staccato, petite restauration par les Amis du Sjoelbak.



Rallye familial

La 5ème édition du Rallye familial à Lampertheim c'est le **dimanche 25 août de 10h à 17h** !

Connaissez vous votre village dans ses moindres recoins ? Ses curiosités ? Son histoire ? Ses nouveautés ?

Venez nombreux pour le (re)découvrir en vous amusant.

Départ et retour à la Médiathèque Mille et Une Pages – Place du Général de Gaulle.

Apéritif concert

La commune vous propose un concert gratuit de *Bloosmusik* avec l'**orchestre Roger HALM**.

Retrouvons nous le **dimanche 1er septembre à 11h** pour un apéritif concert **place du Général De Gaulle**.

Burgers, salades, bretzel, buvette et desserts seront proposés par « Fresh Truck ».



Pour un été agréable et tranquille à Lampertheim

► Lutte contre le moustique tigre

Le moustique tigre poursuit son expansion sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et Lampertheim n'y déroge pas. Depuis 2022, la commune a mis en place différentes actions et vous alerte régulièrement sur cette problématique.

Afin d'accompagner les gestes de lutte que vous réalisez, la municipalité sur proposition du Maire, a décidé de verser une subvention pour l'acquisition d'un piège. Cette mesure a été votée lors du Conseil Municipal du 19 juin dernier.

Les conditions de subvention, pour une utilisation limitée aux résidents de Lampertheim et à cette zone géographique, sont les suivantes :

- remboursement de 30€ maximum sur présentation d'un justificatif,
- sans montant minimum de dépense et dans la limite des frais engagés,
- dans la limite d'un achat par foyer,
- avec respect d'un délai de 3 ans entre deux demandes.

Le formulaire de demande de subvention est disponible en mairie.

Retrouvez les gestes utiles de prévention sur le site www.strasbourg.eu/moustique-tigre-agissons-ensemble



► Bruit et nuisances sonores



Tout ce qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage, en journée ou en soirée, peut être considéré comme nuisance sonore ; veuillez donc à respecter la réglementation en vigueur.

En dehors de la nuit où le bruit est évidemment interdit (**considéré comme du tapage nocturne de 22h à 7h du matin**), il faut rester vigilant et faire en sorte de ne pas importuner ses voisins.

Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. Un arrêté municipal précise les horaires dans ce cadre, **avec une interdiction** :

- **Les jours ouvrables avant 7h et après 20h,**
- **Les samedis et veilles de jours fériés avant 7h, entre 13h et 15h et après 20h,**
- **Les dimanches et jours fériés avant 09h et après 12h.**

De même à l'extérieur ou sur le domaine public, si l'été est propice à rester dehors plus longtemps, respectez le voisinage. De plus **le parc, le city stade et toutes les aires de jeux sont accessibles uniquement jusqu'à 22h30 conformément à l'arrêté municipal du 6 juillet 2020.**

► Opération tranquillité vacances



Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de Mundolsheim au **03.88.19.07.67.**

Dans le cadre de leurs

missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Quelques conseils de prévention contre les cambriolages :

- Assurez-vous du bon verrouillage de vos fenêtres et de vos portes même pour une absence de courte durée.
- Fermez la porte à clé même lorsque vous êtes chez vous.
- Ne laissez pas vos sacs, pièces d'identité ou trousseaux de clés dans l'entrée de votre domicile.
- Méfiez-vous lors des moments de démarchage à domicile : ils peuvent être l'occasion de repérages.
- En cas d'absence, ne laissez jamais trainer une échelle ou des outils dans votre jardin.
- En cas d'absence prolongée :
 - Prévenez vos voisins de confiance
 - Laissez un double de clés à une personne de confiance
 - Faites relever régulièrement votre courrier et ouvrir quotidiennement les volets.
 - Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux.

► Déchets



Beaucoup de dépôts sauvages de déchets verts (tontes, branchages ...) sont constatés sur la commune alors qu'un service de collecte est proposé : ne jetons pas nos déchets n'importe où et privilégions les points

de collecte adaptés (poubelles, bennes de tri sélectif) !

Les dates des **déchèteries spéciales végétaux** sont fixées au **mercredi 24 juillet de 14h à 19h** et au **vendredi 23 août de 14h à 19h.**

Les dates des **déchèteries mobiles** sont les **lundi 8 juillet de 11h à 19h** et **lundi 12 août de 11h à 19h.**

Vous pouvez également aller en déchèterie : lieux et horaires sur <https://www.strasbourg.eu/decheteries>

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit, pour des raisons de sécurité (risque de départ de feu) et environnementales (pollution).

▶ Barbecues

Il n'y a pas de restriction concernant l'utilisation occasionnelle d'un barbecue chez soi, et ceci n'est pas considéré comme un trouble du voisinage.

L'usage peut être par contre réglementé par le règlement de copropriété, de lotissement, voire de location (vérifiez les clauses).

Pour ne pas déclencher de départs de feu, pas de barbecues dans les espaces publics, parcs et espaces boisés !

▶ Promenade sur nos sentiers

Par temps estival, il est heureux de profiter des chemins autour de notre commune.

Ce ne sont pas tous des itinéraires uniquement de promenade ou de randonnées. Plusieurs usagers peuvent donc s'y trouver en même temps : vélos, piétons, tracteurs... le respect de chacun est donc de mise.

Nous rappelons, pour la tranquillité et la sécurité de tous, de tenir les chiens en laisse.

▶ Information Plan canicule

En cas de **fortes chaleurs** : limiter les efforts physiques, boire beaucoup d'eau, maintenir sa maison au frais en fermant les volets, donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Un **dispositif canicule** est mis en place par le CIAS pour les communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim, Vendenheim.

Toutes les personnes fragiles, isolées, âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes handicapées peuvent s'inscrire sur le registre du CIAS.

ATTENTION FORTES CHALEURS
Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fermez les fenêtres le jour, aérez la nuit

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique
France

Grâce à ce registre, le CIAS pourra, en cas de canicule apporter son soutien par un appel téléphonique et/ou une visite à domicile.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie, sur le site de la mairie de Lampertheim ou directement au CIAS.

Inscription au CIAS : 12 rue Berlioz – 67550 VENDENHEIM

03.88.64.78.04 – secretariat@cias-vendenheim.fr

Les membres du CIAS se chargeront de prendre contact régulièrement avec les personnes à risque et leur apporteront de l'aide si nécessaire.

▶ INFO+

Mairie - Horaires d'été

Du 8 juillet au 24 août 2024 inclus la mairie sera ouverte en continu :

- le lundi de 8h à 16h,
- du mardi au vendredi de 8h à 15h.

Nouveau professionnel

Mme Coralie DIATKINE est **hypnothérapeute** à Strasbourg. Elle vous accueille à Lampertheim en semaine et le samedi, au 1 rue de l'Église, au sein du cabinet de kinésithérapie.

Coordonnées : 09.50.42.14.10 - coralie@hynosphera.fr

<https://www.hynosphera.fr>

Collectes

La collecte du vendredi 16 août est reportée au samedi 17 août.

Feldenkrais

Le premier cours de la rentrée aura lieu le **18 septembre**. **Informations : www.vie-et-mouvement.asso.fr**

Médiathèque : horaires et modalités de prêt modifiés pour l'été

- ➔ À partir du 10 juin, empruntez jusqu'à 16 livres, 8 revues, 8 CD et 6 DVD pendant deux mois (selon votre abonnement, hormis les jeux de société).
- ➔ À partir du lundi 1er juillet et jusqu'au dimanche 1er septembre, pas de permanence les lundis et jeudis.
- ➔ Fermeture annuelle du lundi 5 août au lundi 19 août, réouverture mardi 20 août.
- ➔ Ouverture les dimanches 28 juillet de 10h à 12h et 25 août la journée lors du Rallye familial.

Mme la Maire, les Adjointes et l'ensemble des Conseillers Municipaux vous souhaitent un très bel été !